

Atelier de l'Université de Calgary portant sur la vérification d'une convention sur les armes chimiques

Parmi les principaux sujets de discussion à la Conférence sur le désarmement à Genève figurent les moyens qui permettraient de vérifier de façon efficace le respect des dispositions d'un éventuel traité d'interdiction complète des armes chimiques. Comme l'a montré la Conférence sur les armes chimiques tenue à Paris du 7 au 11 janvier, des événements récents sont venus aviver les inquiétudes que suscitent la propagation et l'utilisation de ces armes.

Le Canada est depuis longtemps en faveur d'une interdiction des armes chimiques. Nous avons travaillé fort à Genève pour apporter une contribution constructive aux négociations en cours visant la conclusion d'un traité sur l'élimination complète de ces armes.

Pour appuyer les activités de la délégation canadienne à la Conférence sur le désarmement, le Programme de recherche sur la vérification fait porter une bonne partie de ses efforts sur les moyens de vérifier une interdiction des armes chimiques. Ainsi, il a parrainé récemment à Banff, en Alberta, un atelier portant sur l'une des approches possibles de cette question complexe. Organisé par le Programme d'études stratégiques de l'Université de Calgary, cet atelier réunissait un nombre restreint d'experts du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, des États-Unis, des Pays-Bas, de la Suède et du Canada.

Les participants avaient pour mission de rechercher dans l'expérience de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) les enseignements susceptibles de servir à la vérification d'une interdiction des armes chimiques. Le système de garanties de l'AIEA, qui est appliqué depuis plus de vingt ans, constitue en effet l'un des rares exemples pratiques de vérification multilatérale efficace. Bien que les garanties de l'AIEA visent la non-prolifération des armes nucléaires, on estime généralement que les mesures techniques, les méthodes de gestion et les arrangements institutionnels mis au point pour leur application apportent des enseignements pouvant être utiles dans le contexte des armes chimiques. Le but de l'atelier était d'examiner ces enseignements de façon détaillée.



Les participants à l'atelier de l'Université de Calgary portant sur les garanties de l'AIEA en tant que modèle pour la vérification d'une convention sur les armes chimiques.

Le Programme de recherche sur la vérification s'intéresse depuis un certain temps déjà au modèle offert par le système de l'AIEA. En 1985, il a financé des recherches sur cette question par le professeur James Keeley de l'Université de Calgary. Les travaux de l'atelier ont porté essentiellement sur le rapport établi par le professeur Keeley, qui a été publié récemment comme premier numéro de la série des *Études ponctuelles sur la vérification du contrôle des armements*, sous le titre « Garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique : Observations sur les leçons applicables à la vérification découlant d'une convention sur les armes chimiques ».

L'atelier aura permis à des spécialistes des négociations sur les armes chimiques de rencontrer des experts du système de garanties de l'AIEA et de profiter de leur expérience. Les discussions ont porté sur toute une gamme de sujets, et notamment sur les aspects politiques, organisationnels, administratifs

et techniques de la question. De façon générale, les participants ont conclu que le système de l'AIEA offre en effet des enseignements précieux pour la vérification d'un traité sur les armes chimiques. Toutefois, ces enseignements sont surtout utiles quant à l'approche générale, car les industries nucléaire et chimique présentent de trop grandes différences — par exemple, en ce qui concerne leur taille ou leur complexité — pour qu'il soit possible de transposer aux armes chimiques le détail des procédures appliquées par l'AIEA. Les travaux de l'atelier n'en ont pas moins été très fructueux. Il ne fait pas de doute qu'ils contribueront à une meilleure compréhension de la question complexe de la vérification dans le contexte des armes chimiques et qu'ils susciteront de nouvelles recherches dans ce domaine. Le ministère des Affaires extérieures a l'intention de publier un résumé des débats et des conclusions de l'atelier dans la série des *Études ponctuelles*, et d'en faire part également aux autres pays membres de la Conférence sur le désarmement. □